

## Webinaire Eau et Biodiversité du 19 mai 2020 - Journal de chat

Version provisoire au 20 mai 2020, elle sera complétée par Frédéric Ségur, Métropole de Lyon, dans la première semaine de juin. Les parties en attente sont surlignées en jaune

### Panorama des actions issues du concours Capitale française de la biodiversité 2010-2020

[Brigitte GUGLIELMI] : Quelle définition de zone humide ? Quelles différences entre milieux humides et aquatiques ?

R. : Bonjour, pour la définition des zones humides, celle-ci est encadrée par le code de l'environnement et se définit par des zones habituellement inondées ou gorgées d'eau douce de façon permanente ou temporaire. La différence est souvent subtile et surtout changeante :) Pour en savoir plus je vous suggère l'excellent centre de ressources sur les zones humides <http://www.zones-humides.org/entre-terre-et-eau/une-zone-humide-c-est-quoi> ainsi que le centre de ressource sur les cours d'eau de l'OFB <https://professionnels.ofb.fr/fr/node/138>

[Mélanie Cheyssou] : Dans le cadre d'opérations de restauration des mares, avez-vous des exemples d'opérations?

R. : Voici un exemple d'action sur les mares, celle de Rouen Normandie Métropole <http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/programme-mares>

[Jeanne BENIHYA] : Question prégnante / problématique protocoles sanitaires COVID // protections des milieux /usage produits "agressifs" et quantité de déchets générés...

R. : Le lien vers l'avis du Haut Conseil de Santé publique concernant la désinfection de l'espace public <https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=791>

En complément, voir la réponse pendant les échanges du webinaire (20 dernières minutes de la vidéo)

### Retour d'expérience de la Métropole de Lyon, Capitale française de la biodiversité 2019

[Jeremy bachmann] : Bonjour, Pourriez-vous en dire plus sur cette méthode de Stockholm ?

[Anna Angeli] : un peu plus de détail sur la méthode de Stockholm ? merci

[Delphine SALMON] : Pour F. Ségur, qu'est-ce que la méthode de Stockholm? Merci!

R : voir la réponse pendant les échanges du webinaire (20 dernières minutes de la vidéo)

[Olivier Gihaut] : Enlever le plus de bitume est-ce au programme ?

R. : La désimperméabilisation entre à plusieurs niveaux dans l'aménagement urbain actuel (les PLU et zonages pluviales participent à cela). Il existe des solutions de revêtements perméables et d'ouvrages capables d'infiltrer et stocker les eaux pluviales. Il ne faut pas négliger l'avis des élus qui interviennent dans le choix et l'application de politiques qui vont dans le sens de la désimperméabilisation.

[REGIS TRIOLLET] : Les eaux urbaines peuvent-elles être valorisées via les agricultures horticoles urbaines en perspectives (Intra-urbain et périurbain) ? Limites et perspectives ?

R. : Bonjour Régis, un exemple sur Angers (SICAMUS, producteurs d'hortensia je crois) : ils avaient le souhait de collecter et valoriser les eaux pluviales de la collectivité. Cette idée est parti du fait qu'il leur était interdit de puiser l'eau des nappes en période de sécheresse (et gros risques pour les cultures en cette période).

[Brigitte GUGLIELMI] : les élus sont maintenant sensibilisés surtout en zone urbaine mais pour l'avoir vécu, les bureaux d'études (techniques) sont rarement force de proposition et très mal formés sur les nouvelles gestions de l'eau.... Le tout réseau est encore proposé, sans doute parce que le coût est plus élevé et que les BE sont payés au pourcentage...

R. : Une étude du Cerema a démontré que la gestion "tout-tuyau" était globalement plus coûteuse que la mise en place d'ouvrage de gestion des eaux pluviales de proximité

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/approche-cout-global-gestion-integree-eaux-pluviales>

[Aurélie BERNA] : Bonjour, d'après votre guide, il serait conseillé de créer des mares à côté des maisons, hors il est déconseillé de créer des mares à moins de 50m des habitations pour des raisons de voisinage,

etc. Mettez vous en place des dérogations ? Toujours concernant les mares proches d'habitations, y a-t-il des contrats passés avec les propriétaires pour maintenir les mares en état ? Qu'en est-il des changements de propriétaires ?

R. :

[Aurélie BERNA] : Est-ce que la métropole de Lyon bénéficie d'aides pour la création de mares par exemple ? En Alsace dans le Haut-Rhin il existe des projets GERPLAN qui permettent de restaurer des zones humides et de les valoriser à l'échelle de communes. La Région Grand Est bénéficie également d'un Plan Régional d'Actions en faveur des Mares afin de mieux connaître la répartition et le fonctionnement de ces habitats et d'accompagner les personnes souhaitant restaurer et créer des mares.

[Joelle Potier] : Nous avons une petite mare artificielle (pavée il y a 3 ans) le fond est très sec quand il fait chaud. Pensez-vous qu'il est judicieux d'investir financièrement à cet endroit ? merci

R. : Pour un conseil local adapté, je vous suggère votre CPIE local, qui a des fiches techniques très utiles <https://www.cpie.fr/>

[Jean-Pierre Orange] : N'est-il pas paradoxal de créer des mares par rapport à la progression du moustique tigre ?

[Brigitte GUGLIELMI] : Préconisation de mare n'est-il un risque pour la propagation des moustiques surtout tigres ?

[Jean-Pierre PETIT] : Quels risques, dans les mares urbaines, avec les moustiques tigres ?

[Régis TRIOLLET] : Face à l'émergence des nouvelles maladies (Bactéries, virus..) suite aux changements climatiques, quelles impacts sur les modalités de gestion des eaux en milieu urbain ?

R. : Les moustiques vecteurs de maladies infectieuses se développent dans une très fine lame d'eau, généralement coupelle, gouttière et non mares.

En complément, voir la réponse pendant les échanges du webinaire (20 dernières minutes de la vidéo)

[Mélanie Dugas] : serait-il possible d'avoir le lien vers le guide de valorisation des eaux de pluie destiné aux particuliers ?

R. : Je pense qu'il s'agit de celui-ci

[https://www.grandlyon.com/fileadmin/user\\_upload/media/pdf/eau/20171003\\_gl\\_gp\\_valoriser-eau-pluie-jardin.pdf](https://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/eau/20171003_gl_gp_valoriser-eau-pluie-jardin.pdf)

[Delphine SALMON] : Peut-on avoir le lien des 2 guides de conception du grand Lyon cité sur le PDF de F. Ségur ? Merci !

[Nathalie MARME] : Peut-on avoir accès aux guides sur la gestion intégrée des eaux de pluie du Grand Lyon ?

R. :

[Quentin REVEL] : Est-ce que vous avez une liste de ces essences d'arbres adaptés au changement climatique ?

R. : voir la réponse pendant les échanges du webinaire (20 dernières minutes de la vidéo)

De plus, Plante & Cité organise en fin d'année une journée technique sur le sujet. Restez informé en suivant nos actualités !

[Nathalie MARME] : Le protocole de lutte contre la Renouée tenté sur l'Yzeron a-t-il fonctionné ? Ce n'est peut-être pas le lieu de le détailler mais y a-t-il un recensement des mesures efficaces ?

R. : Plante & Cité a publié en 2019 un recueil d'expériences, basé sur une cinquantaine de retours de professionnels, qui décrit leurs pratiques. Vous pouvez le télécharger sur le lien : [https://www.plante-et-cite.fr/Ressource/fiche/526/plantes\\_envahissantes\\_pratiques\\_des\\_gestionnaires\\_d\\_espaces\\_verts/n:24](https://www.plante-et-cite.fr/Ressource/fiche/526/plantes_envahissantes_pratiques_des_gestionnaires_d_espaces_verts/n:24)

[Philippe Golfetto] : Bonjour, pouvez-vous m'envoyer le protocole que vous avez utilisé pour lutter contre la renouée du Japon ?

R. :

[Jean-Pierre Orange] : Dans le processus de renaturation, y a-t-il des programmes d'accompagnement et d'animation in situ ? A-t-il été développé des parcours de découverte (panneaux pédagogiques, etc.)

R. : voir la réponse pendant les échanges du webinaire (20 dernières minutes de la vidéo)

[Catherine Collectif " For A New PLANET" ] : Bonjour, pensez-vous que les citoyens / élus / entreprises / jeunes st suffisamment sensibilisés ? Sinon quels sont les " vecteurs" / moyens / opérations ( arts, événements, workshop... ou autres) qui vous paraissent les plus efficaces / engageants ?

R. :

[Jean-Pierre Orange] : Bonjour, pour la récupération de l'eau à la parcelle. Comment est traité la problématique des pollutions aux sels de déneigement ?

R. : Bonjour, pour vous donner quelques éléments de réponses, il existe peu d'encadrement autour de cette problématique et les préconisations doivent se faire au cas par cas. Je vous renvoie vers la synthèse Vegepp qui traite le sujet <https://www.plante-et-cite.fr/ressource/fiche/120> Par rapport aux revêtements perméables, il faut savoir que ceux-ci se refroidissent plus vite que les revêtements imperméables (et nécessitent un salage plus précoce).

### **Présentation du concours Capitale française de la biodiversité 2020-2021**

[Bérénice Cahard] : Bonjour, le nouveau questionnaire 2020 qui sera publié signifie que le TEN va être modifié ou c'est un autre questionnaire complémentaire au TEN ?

R. : Si vous déjà rempli un dossier Territoires engagés pour la Nature (TEN) par le passé, alors vous n'aurez pas besoin de remplir à nouveau un questionnaire pour candidater au concours Capitale française de la Biodiversité 2020-2021 (CFB), il vous suffira de présenter 3 actions réalisées sur le thème Eau & Biodiversité. La forme de présentation de ces actions demeure par rapport à 2019, voir les pages 24 à 30 du questionnaire national CFB 2019 <http://www.capitale-biodiversite.fr/sites/default/files/pages/documents/capitale-biodiversite-2019-questionnaire-national.pdf>

Si vous n'avez jamais renseigné de dossier TEN jusqu'à présent, il vous faudra le faire via la plateforme nationale qui vous orientera <https://engagespourlanature.biodiversitetousvivants.fr/territoires/> puis présenter 3 actions réalisées autour du thème Eau & Biodiversité.

Enfin si le dispositif TEN n'est pas déployé dans votre région, il vous faudra renseigner l'intégralité du questionnaire national CFB qui sera à très peu de choses près identique à celui de 2019

<http://www.capitale-biodiversite.fr/sites/default/files/pages/documents/capitale-biodiversite-2019-questionnaire-national.pdf>